

DÉCRET N°2018 – 041 du 15 février 2018

portant nomination de monsieur **Noukpo Clément KIKI** en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Bénin près la Fédération de Russie.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
vu le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
vu le décret n° 2017-586 du 13 décembre 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,
le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 14 février 2018,

D É C R È T E :

Article premier

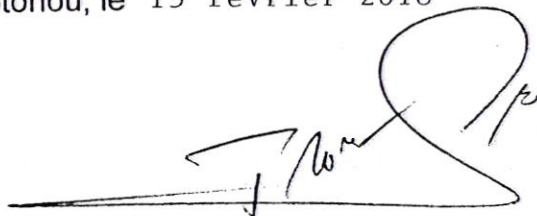
Monsieur **Noukpo Clément KIKI** est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Bénin près la Fédération de Russie.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

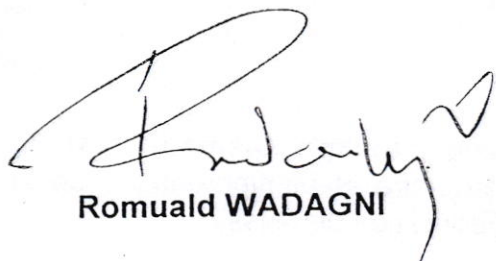
Fait à Cotonou, le 15 février 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



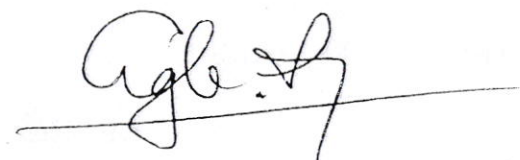
Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre des Affaires Etrangères et de
la Coopération,



Aurélien A. AGBENONCI

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MEF : 2 ; MAEC : 2 ; AUTRES MINISTERES : 20 ; SGG : 4 ;
INTERESSE : 1 ; JORB : 1.